

Le secrétariat de l'unité est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

- > Tél : 01 30 86 44 80
- > E-mail : [secretariat-victor.hugo@th-rousseau.fr](mailto:secretariat-victor.hugo@th-rousseau.fr)

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - [www.th-rousseau.fr](http://www.th-rousseau.fr)



CENTRE HOSPITALIER  
THÉOPHILE ROUSSEL

## PSYCHIATRIE ADULTE

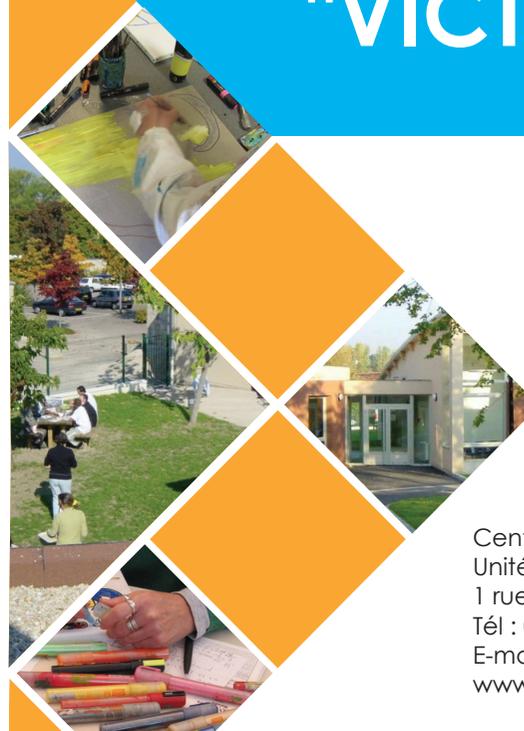
INTERSECTORIEL

### PLAN d'accès

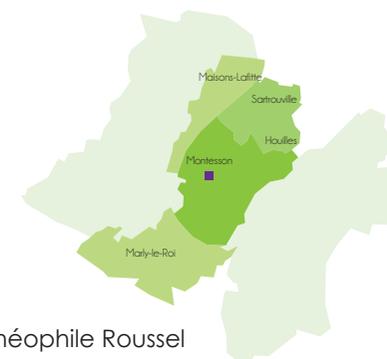


Accès par RER Sartrouville, RER Le Pecq  
Bus lignes B et G arrêt Théophile Roussel

## UNITÉ "VICTOR HUGO"



CHTR - Service Communication - Janvier 2020



Centre Hospitalier Théophile Roussel  
Unité Victor Hugo  
1 rue Philippe Mithouard - 78360 MONTESSON  
Tél : 01 30 86 44 80 - Fax : 01 30 86 44 74  
E-mail : [secretariat-victor.hugo@th-rousseau.fr](mailto:secretariat-victor.hugo@th-rousseau.fr)  
[www.th-rousseau.fr](http://www.th-rousseau.fr)

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement des troubles mentaux.

L'unité Victor Hugo accueille indifféremment les patients dépendant des 3 secteurs, (78G07, 78G08 et 78G09), sur indication médicale et en fonction des places disponibles.

L'unité est rattachée au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

## L'UNITÉ et l'offre de soins

L'unité Victor Hugo est une structure hospitalière intersectorielle accueillant prioritairement des personnes souffrant de dépression ou de troubles anxieux invalidants.

### Missions :

- > Diagnostic et soins
- > Aide et écoute (des patients et des familles)
- > Orientation du patient
- > Coordination des soins avec les structures extérieures et les médecins traitants dans le but, de préparer au mieux la sortie, d'assurer la continuité des soins et la prévention des rechutes.

L'admission est effectuée sur indication médicale posée par un médecin de l'établissement ou de ville.

La prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire de façon individualisée et en référence au projet de soin établi avec le psychiatre hospitalier.

- > Soins individualisés
- > Entretiens médicaux
- > Entretiens d'aide et/ou de soutien infirmiers
- > Entretiens avec psychologues
- > Soins médicaux et infirmiers
- > Activités de médiations thérapeutiques en individuel et/ou en groupe

## L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

La prise en charge thérapeutique est assurée par une équipe composée de psychiatres, cadre de santé, psychologue, infirmier(e)s, aides soignant(e)s, ASH, assistante sociale, ergothérapeute, psychomotricienne et secrétaire.

L'admission se fait après prise de contact préalable du médecin traitant avec l'un des médecins psychiatres de l'unité le plus souvent.

La prise en charge des situations d'urgence s'organise en partenariat avec les autres structures des secteurs 78G07, 78G08 et 78G09.

La prise en charge hospitalière est définie par un projet de soins individualisé établi de façon contractuelle avec le psychiatre de l'unité.

Elle inclut un abord psychothérapique individuel, l'approche des différentes situations familiales et la participation à des activités thérapeutiques de groupe ou individuelles (cuisine, pâtisserie, thérapie par le cheval, toucher thérapeutique, théâtre, cinéma, marche en plein air, écriture, parole, peinture, modelage, poterie, relaxation, balnéothérapie, taïchi, chant, yoga, expression corporelle, gymnastique douce, esthétique, activités sportives, activités culturelles).

La présence dans l'équipe d'un médecin généraliste contribue à une prise en charge globale du patient.

Les admissions peuvent également se faire 24H/24 sur prescription médicale et/ou avis du médecin de garde.

L'unité comprend 16 lits répartis en 12 chambres individuelles et 2 chambres à 2 lits.

L'unité peut accueillir des personnes hospitalisées en soins sans consentement.

